

Transporteur Entreprise d'accueil

AGIR ENSEMBLE





Vous êtes le transporteur

Parce que vous êtes responsable de vos salariés,
même lorsqu'ils sont hors de vos locaux,
vous mettez tout en œuvre pour assurer
leur santé et leur sécurité.



Vous êtes l'entreprise d'accueil

Parce que les conducteurs de poids lourds assurent
leur livraison **dans l'enceinte de votre entreprise,**
vous devenez responsable de leur santé et de leur sécurité.



Le conducteur est l'un des acteurs essentiels de la relation entre le transporteur et l'entreprise d'accueil.

Préparer, organiser et réaliser le transport de marchandises en concertation, permet de réduire les accidents du travail, à l'arrêt et sur la route.





Organiser le travail en veillant à la santé et au bien-être du conducteur

Transporteur



- ➔ Vous évaluez les temps de conduite et prévoyez des pauses en nombre suffisant.
- ➔ Vous gérez autant que possible les aléas (bouchons, trafic...), afin d'éviter toute précipitation.
- ➔ Vous planifiez les tournées en privilégiant les itinéraires, avec des arrêts permettant la prise de repas équilibrés.
- ➔ Vous organisez les déplacements afin de permettre au chauffeur de dormir suffisamment et dans de bonnes conditions (aire sécurisée par exemple).
- ➔ Vous maintenez des horaires de travail réguliers (pas de changement de rythme d'un jour sur l'autre par exemple).
- ➔ Vous veillez à ce que vos conducteurs aient facilement accès à des sanitaires (toilettes et douches).
- ➔ Vous sensibilisez vos conducteurs à l'importance d'une hygiène de vie compatible avec l'activité de conduite (alcool, drogue, médicaments, sommeil, alimentation...).



Pour que vos conducteurs bénéficient des services indispensables à leur bien-être, vous ne négligez pas les échanges avec les entreprises d'accueil.

Entreprise d'accueil



- ➔ Vous évitez les changements de planning de dernière minute qui génèrent de la fatigue, pour les conducteurs comme pour vos équipés.
- ➔ Vous mettez à disposition un lieu de repos et de détente avec distributeur de boissons et, si possible, de repas (avec four à micro-onde, fontaine à eau, etc.).
- ➔ Vous donnez et facilitez l'accès aux sanitaires.



Respectez les conducteurs comme vos propres salariés.



Choisir son moment pour communiquer



➔ Vous mettez en place des règles de communication, en accord avec vos conducteurs et vos exploitants :

- éviter les sollicitations excessives,
- ne pas utiliser de téléphone au volant (même en kit main libre).

➔ Vous définissez des règles d'usage afin de limiter tout ce qui peut distraire de la tâche de conduite comme :

- paramétrer son GPS professionnel avant de prendre la route,
- éviter un certain nombre de fonctionnalités du SIE⁽¹⁾ durant la conduite (notamment envoi et réception de messages...).

» *Pour une meilleure efficacité, vous partagez également les règles de communication avec l'entreprise d'accueil.*



➔ Vous n'appellez pas le conducteur, le sachant sur la route.

➔ Dès son arrivée et en cas de besoin, vous mettez un téléphone à sa disposition.

➔ En cas de problème, vous contactez l'entreprise de transport.

» *En anticipant le plus en amont possible l'organisation des déplacements avec le transporteur, vous limitez les causes de stress.*

(1) SIE : Système d'informatique embarqué.



Préparer les opérations de chargement/déchargement

Vous définissez au préalable entre vous qui fait quoi, en veillant à ce que soient respectées les attributions de chacun : chargement, déchargement, arrimage, manutention, bâchage...



➤ Vous anticipez le travail de manutention de vos conducteurs :

- en prévoyant le matériel nécessaire en quantité suffisante et en bon état (chariots, transpalettes électriques, sangles, hayons élévateurs sécurisés...),
- en planifiant des tournées intégrant le temps nécessaire au (dé)chargement de marchandises,
- en prenant en compte la fatigue causée par l'effort de manutention,
 - en formant et informant vos salariés à la manutention et à l'arrimage.

➤ Vous faites le point avec le conducteur à son retour de mission et transmettez à l'entreprise d'accueil les évolutions à intégrer dans le protocole de sécurité.

» *N'oubliez pas que les efforts liés à la manutention de marchandises s'ajoutent au travail de conduite.*



➤ Vos salariés chargent ou déchargent les camions :

- vous mettez à disposition le matériel nécessaire et en bon état,
- vous vous assurez qu'ils ont bien été formés à l'arrimage,
- vous les sensibilisez aux conséquences d'un mauvais arrimage en circulation (freinage, stabilité, résistance...),
 - vous permettez au conducteur d'assister au chargement et à l'arrimage.

» *Le protocole de sécurité permet de mettre en place des mesures de prévention adaptées : favorisez le dialogue.*



Accompagner et rester à l'écoute du conducteur



➔ Vous prenez en compte sa demande lorsqu'il exprime un besoin de repos.

➔ Vous prenez en charge les tensions et conflits éventuels avec les entreprises d'accueil :

- vous gérez les urgences et retards et prévenez les clients concernés,
- vous planifiez les tournées en intégrant une marge dédiée aux imprévus,
- vous visitez les lieux et anticipez avec les clients les situations pouvant poser problème.

➔ Vous êtes conscient du fait que votre salarié est seul sur la route et peut avoir besoin de votre soutien en cas de situations difficiles :

- agressions sur les parkings,
- vols de marchandises/carburant,
- interactions avec les migrants sur les zones frontalières...

» *Les aléas sont inhérents au métier : ne laissez pas le conducteur seul face à eux.*



➔ À son arrivée, vous faites le point sur ce qui a été convenu avec son employeur.

➔ En cas de problème ou de retard, vous ne le rendez pas responsable : vous privilégiez la collaboration avec son employeur.

➔ Vous préparez son arrivée et vous prenez en compte ses besoins.

» *Soyez attentif en lui réservant un bon accueil.*

Pour en savoir plus

www.inrs.fr

- › ED 826 – Transport routier de marchandises. Vigilant à l'arrêt comme au volant.
- › ED 941 – Intervention d'entreprises extérieures. Aide mémoire pour la prévention des risques.
- › ED 6006 – Système d'informatique embarquée (SIE). Prévention des risques professionnels dans le transport routier de marchandises.
- › ED 6095 – Transport routier de marchandises. Guide pour l'évaluation des risques.
- › ED 6145 – Arrimage des charges sur les véhicules routiers.
- › DO 14 (dossier) – Maintenir la vigilance au volant. Un enjeu vital.
Hygiène et sécurité du travail, n° 244, 2016.

Vidéos « Conduire pour le travail »

- › Anim-015 – Le colis.
- › Anim-016 – Le rendez-vous.
- › Anim-017 – Le parc auto.
- › Anim-018 – Le téléphone.
- › Anim-019 – Le crash test.

Affiches

- › AD 816 – Le GPS ne sait pas tout. Le conducteur, c'est vous!
Ne faites pas fausse route.
- › AD 817 – La conduite n'est pas en option ! Elle exige toute votre attention.
Ne faites pas fausse route.



Institut national de recherche et de sécurité
pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
65, boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris • Tél. 01 40 44 30 00 • info@inrs.fr

Édition INRS ED 6294

1^{re} édition (2017) • réimp. février 2018 • 3 000 ex. • ISBN 978-2-7389-2315-8

Rédaction : N. Luzeaux, en collaboration avec A. S. Valladeau. Conception graphique et illustrations : Sophie Boulet